

GRENOBLE ET SA RÉGION

SAINT-MARTIN-D'HÈRES La signature officielle a eu lieu ce jeudi 19 décembre sur le territoire martinérois et le début des travaux est annoncé comme imminent...

Neyrpic : le promoteur Apsys acquiert le foncier pour la réalisation du projet

Montant de la transaction : 25,5 millions d'euros. Et les travaux vont démarrer, nous dit-on...

Voilà une information qui ne devrait pas être du goût des opposants au projet, qu'ils soient de Saint-Martin-d'Hères, Grenoble ou ailleurs...

Jedi, une étape supplémentaire a été franchie dans le processus de réalisation du projet Neyrpic, ce pôle de vie, de commerces et de loisirs - baptisé centre commercial par ses opposants - voulue par la municipalité en place et le promoteur Apsys. Dans la salle du conseil municipal de Saint-Martin-d'Hères, à proximité des friches industrielles où le projet doit s'implanter pour une ouverture en 2022, l'achat du terrain de 4,5 hectares a été officiellement acté. Jusque-là propriété de l'aménageur Territoires 38, il tombe désormais dans l'escarcelle du promoteur pour la somme de 25,5 millions d'euros !

« C'est un grand jour »

La signature s'est faite en présence du maire PCF David Queiros, du promoteur et fondateur d'Apsys, Maurice Bansay, et du directeur général délégué de Territoires 38, Christian Breuza, qui, c'était attendu, n'ont pas caché leur satisfaction. « C'est un grand jour pour la Ville et c'est le reflet de notre volonté commune d'aménager et de dévelop-



La signature officielle s'est faite jeudi en salle communale de Saint-Martin-d'Hères, avec, de gauche à droite, Maurice Bansay, président et fondateur d'Apsys, David Queiros, maire de Saint-Martin-d'Hères, et Christian Breuza, directeur général délégué de l'aménageur Territoires 38. Photo Le DAUPHINÉ LIBÉRÉ

per », s'est félicité le maire qui voit, dans la création de ce pôle, « l'occasion pour la commune de s'affirmer comme deuxième ville du Département et de la Métropole ».

Cette vente constitue-t-elle une surprise ? Dans les faits pas tant que cela, puisque l'imminence de l'achat, pour qui s'intéresse aux finances de la ville, était perceptible dans les orientations (votées) du budget 2020.

Le million d'euros que la commune approvisionnait jusque-là n'apparaît plus dans les lignes budgétaires. Et, pas plus tard que ce mardi, le maire annonçait en conseil municipal son « bon espoir que le terrain soit

vendu » !

« Il y a eu le temps du dialogue, c'est désormais celui de l'action »

La vente désormais effective, reste à savoir quel projet sera réalisé. Si le premier est purgé de tout recours, le second, présenté comme plus vertueux, fait l'objet d'un recours et est dans l'attente d'une décision du tribunal administratif de Grenoble. Et là, le promoteur Maurice Bansay se veut clair : « Cela fait treize ans que nous nous battons pour développer un projet emblématique où 200 millions d'euros seront investis. Aujourd'hui, nous avons des autorisations dé-

finitives sur le permis N°1 et nous allons démarrer les travaux en fonction de ce permis. Sachant, évidemment, qu'il y a des travaux communs entre les deux projets. J'ai l'espoir que, au cours du premier semestre 2020, le tribunal pourra rendre son jugement. Nous aviserons en fonction de la décision... Dans tous les cas de figure, je le redis : Neyrpic se fera. Aujourd'hui, je me félicite du démarrage des travaux qui commenceront demain, comme je me félicite aussi que nous puissions nous inscrire dans un planning confirmé d'ouverture d'opération pour 2022. C'est clair et c'est définitif », explique-t-il.

Et de conclure : « Il y a eu

le temps du dialogue, c'est désormais celui de l'action. Nous sommes allés jusqu'au bout de tous les processus et nous avons des autorisations définitives [...] Nous ne sommes pas là de manière opportuniste pour faire un projet et partir ensuite. Nous sommes là pour nous inscrire dans ce territoire durablement au travers d'un projet qui a du sens pour les Martinérois et pour la population qui fréquentera le site. À un moment donné, il faut être responsable : je suis un agent économique, cela fait treize ans que je porte tous les ans des investissements sur le projet et il est temps d'appuyer sur le bouton de sa réalisation. »

Gaëlle MELIS

Cinéma : « Incompréhensible et irresponsable »

Après le récent vote (défavorable et à bulletins secrets) de la Métropole sur le projet de complexe cinéma, porté par Apsys et l'exploitant UGC. Maurice Bansay explique son sentiment : « Le cinéma est un produit de proximité et des études prouvent que l'on ne fait pas des dizaines de kilomètres pour aller voir un film. Et sur Saint-Martin-d'Hères, comme sur l'est de l'agglomération, on enregistre un sous-équipement évident à ce niveau-là [...] Nous avons entamé un dialogue avec la Métropole qui a produit une étude dont les conclusions ne sont pas tout à fait les mêmes que celle que nous avons fait réaliser [...] Je suis très déçu par ce vote car lorsque j'ai rencontré un certain nombre de responsables politiques, la problématique n'était pas de dire "On fait ou on ne fait pas un cinéma". La problématique, c'était de se dire "On fait un cinéma mais de quelle dimension ?" Sur ce dossier, UGC a fait preuve d'une capacité à discuter pour faire bouger le curseur en matière de calibrage. Quelle a été notre surprise lorsque nous avons appris que, dans une démarche de vote à bulletins secrets, le vote était négatif ! Le refus, sincèrement, c'est incompréhensible et irresponsable, le regrette cette décision, j'ai l'impression que les opérateurs qui interviennent à Saint-Martin-d'Hères sont toujours sanctionnés par rapport à d'autres communes. Cela ne changera rien à notre détermination de réaliser, le moment venu, ce complexe. Là, il n'y a plus de dialogue ni de discussion, il y a ce vote et nous espérons de faire valoir notre point de vue auprès des instances habilitées à statuer dans ce type d'opération. »

L'INFO EN +

Le projet Neyrpic en chiffres

Le projet Neyrpic, c'est : une surface commerciale de 24 000 m² (la surface totale du terrain est de 4,5 hectares), 89 boutiques, 19 ou 20 cafés-restaurants, 9 moyennes surfaces, une allée centrale de 7 500 m², 850 places de parking, 640 places de stationnement pour vélos. Les bâtiments, construits à partir du réemploi des matériaux du site, disposeront de 13 000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture.

ISÈRE Lucas est collégien à Voreppe

À 14 ans, il réalise le plus petit maître Yoda du monde



Le maître Yoda de Lucas est invisible à l'œil nu. L'histoire ne dit pas s'il maîtrise aussi bien la force que son "grand" frère. Photo Le DAUPHINÉ LIBÉRÉ

TV le dauphiné MAGAZINE

Nikos Aliagas
« L'important, c'est ma famille »

Enfin Noël!

le dauphiné

femina

Mode

Retrouvez ce dimanche & TV MAGAZINE Version femina